

Information Technique

70-45



Nettoyant

Nettoyant 70-45 baslac

Utilisé pour nettoyer les surfaces et zones de raccord avant l'application des apprêts / impressions baslac et des bases pour coloris métallisés et opaques de la ligne 45- baslac.

- Propriétés anti-statiques, réduit les poussières qui se déposent sur la surface pendant la finition sur les pièces plastiques
- Permet de nettoyer les pistolets utilisés pour peinture hydrodiluable
- Très bon nettoyant

Appliquer 70-45 avec pulvérisateur ou chiffon sans peluche imbibé. Nettoyer la surface à l'aide d'un chiffon puis essuyer avec un autre chiffon (technique d'essuyage sur essuyage).

Veuillez noter : Pour les travaux de réparation, les instructions de réparation des constructeurs automobiles, en particulier en ce qui concerne la technologie des capteurs installés, doivent toujours être respectées en plus des instructions du processus indiquées dans ce document.



Conseils de sécurité:

Consignes de sécurité :

2004/42/IIB(all) (200)198 : La valeur limite autorisée selon la législation européenne pour ce produit (catégorie : IIB.all) est au maximum de 200 g/l de COV sous sa forme prête à l'emploi. Le contenu en COV de ce produit est de 198 g/l.

Ces produits sont réservés à un usage professionnel uniquement.

Il ne peut pas être exclu que ce produit contienne des particules < 0,1 µm.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout transformateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Tout schéma, poids, toute description, photo, donnée, dimension etc. est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur est respecté.